



Lyon le 22/09/2022

Nos références : 2022-12

Contact : CANALE Brian

Courriel : secretaire.general@cgt-sdmis.fr

Tel : 06 51 18 43 50

Monsieur le Contrôleur Général Emmanuel CLAUD

Directeur Départemental et Métropolitain

du Service d'Incendie et de Secours

17 rue Rabelais 69426 LYON CEDEX 03

Objet : VSAV 3

Monsieur le Directeur,

Nous venons de traverser une période inédite de crise sanitaire mondiale pour faire face à la crise sanitaire COVID.

Pendant cette période le SDMIS a affecté un troisième VSAV dans tous les centres à départ immédiat pour effectuer les missions de transfert inter hospitalier dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Les conséquences de cette décision ont pour effet non seulement d'augmenter la charge opérationnelle des agents déjà bien impactée par rapport à la moyenne nationale, mais aussi de jouer un rôle dans la dégradation des envois des secours incendie (retard dans les départs INC et moyens de sauvetages ou recours au prompt secours INC).

Cette mesure exceptionnelle qui a duré deux ans n'a pas été accompagnée de moyens humains.

Compte tenu que l'état d'urgence sanitaire a pris fin le 31 juillet 2022, nous souhaitons savoir quelle sera la décision du SDMIS quant au maintien ou non du VSAV3.

Si la décision est de le maintenir il sera indispensable d'affecter le personnel nécessaire soit 3 SPP par VSAV3 dans les centres concernés afin de continuer à assurer les missions de cet engin et assurer cette charge de travail supplémentaire.

Vous n'êtes pas sans savoir que la sur-sollicitation implique forcément des conséquences sur la santé et la sécurité des agents.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de notre considération distinguée.

Brian CANALE

Secrétaire général de la CGT SDMIS

Copie à Mme la présidente du CA

Copie à M. le préfet du Rhône